

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 juillet 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

2016 DGRI 31 – DPE Subvention (52 000 euros) et convention avec l'association ICD-Afrique (13) pour un projet d'accès à l'eau potable et amélioration de l'assainissement à Koussanar au Sénégal.

M. Patrick KLUGMAN, M^{me} Célia BLAUDEL et M. Mao PÉNINO, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1115-1-1 ;

Vu le projet de délibération en date du 21 juin 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association ICD-Afrique pour son projet d'accès à l'eau potable et amélioration de l'assainissement à Koussanar au Sénégal ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission, Madame Célia BLAUDEL et Monsieur Mao PÉNINO, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint au présent projet de délibération, avec l'association ICD-Afrique.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 52 000 euros est attribuée à l'association ICD-Afrique (no SIMPA 52261, dossier 2016_01589) pour son projet d'accès durable d'accès à l'eau potable et amélioration de l'assainissement à Koussanar au Sénégal.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 6743 de la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris exercice 2016 et suivants, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO